

grand excédent de la production abondante de l'an dernier, de sorte que, malgré le fléchissement de notre production jusqu'ici, il y a accroissement de nos exportations par rapport à l'année dernière.

C'est à peu près le meilleur exposé que je puisse faire d'après les statistiques que je possède pour le pays entier.

M. LOCKHART: Le ministre a-t-il un tableau au sujet du beurre?

L'hon. M. GARDINER: Oui. Mais il me reste à donner les chiffres quant au lait. La production moyenne d'avril pour le lait entier évaporé a été d'environ 16 millions de livres pour chacune des trois dernières années. En 1940, la quantité a été de 12 millions de livres, et l'année antérieure, de 9 millions de livres, de sorte qu'à ce point de vue aussi, il y a augmentation.

Le premier juin, les stocks de beurre à l'exception des stocks en transit, étaient les suivants:

Année	Livres
1943	18,591,000
1942	10,036,000
1941	18,515,000
1940	14,819,000
1939	14,274,000

Cette année, la quantité est la plus considérable qu'il y ait eu depuis cinq ans.

J'en viens maintenant au fromage entreposé à la même date:

Année	Livres
1943	24,500,000
1942	44,600,000
1941	24,000,000
1940	22,000,000
1939	27,000,000

Au cours de deux années de cette période, la quantité entreposée a été plus considérable que celle de cette année.

M. CASTLEDEN: Pouvons-nous obtenir un état général de la production laitière dans les provinces de l'Ouest, par rapport aux autres provinces?

L'hon. M. GARDINER: Il n'est pas facile d'établir les comparaisons en certains cas. Il faut donner certains chiffres approximativement, car les livraisons n'ont pas toujours lieu là où une denrée se produit. Peut-être est-il préférable que je donne en deux colonnes la statistique de la production de beurre de crèmerie, afin qu'on puisse établir une comparaison:

	1941 Livres	1942 Livres
Ile du Prince-Edouard	2,644,674	3,523,256
Nouvelle-Ecosse	6,540,737	6,668,813
Nouveau-Brunswick .	4,542,039	4,983,838
Québec	76,266,197	72,979,679
Ontario	86,242,850	80,867,002
Manitoba	31,106,320	31,643,596
Saskatchewan	37,126,694	41,306,196
Alberta	35,316,143	36,985,909
Colombie-Britannique	6,062,442	5,346,543
	285,848,196	284,304,822

La production s'est accrue cette année sur toute la ligne, surtout dans les provinces de l'Ouest.

M. SENN: Il est difficile de savoir au juste quelles questions poser au sujet du crédit en délibération, car la commission des produits laitiers, dont les affectations relèvent des crédits de guerre, s'occupe aussi de l'industrie laitière en général.

L'hon. M. GARDINER: Si le comité le préfère, nous pourrions adopter ces crédits et discuter toute la question lors de l'étude des autres crédits, car ces derniers nous permettent de discuter les choses à fond.

M. SENN: Cela me convient.

M. CRUICKSHANK: J'ignore si le ministre a les renseignements à sa disposition, mais je crois savoir que la vallée du Fraser n'a pas la production de lait attendue. Est-ce le cas?

L'hon. M. GARDINER: Si l'on tient compte de la ville de Vancouver, la région a une production déficitaire de produits laitiers.

(Le crédit est adopté.)

Service des marchés

25. Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la loi des entrepôts frigorifiques, et subventions selon les montants mentionnés aux Détails des services, \$148,098.

M. KNOWLES: Le ministre consentira peut-être à passer à la page 68, où sont donnés les détails de ce crédit. J'ai par devers moi une copie du document parlementaire n° 231D, déposé le 13 mai, et j'y trouve, entre autres choses, des listes de contrats signés au cours de certaines périodes spécifiées sous l'empire de la loi des entrepôts frigorifiques. On y explique que ces subventions sont versées aux exploitants à des conditions fort précises. Le montant de la subvention ne doit pas dépasser 30 p. 100 de la somme dépensée et approuvée pour la construction et l'aménagement des entrepôts. Cette subvention est payable de la façon suivante: 15 p. 100 à la fin de l'année durant laquelle l'entrepôt est construit, 7 p. 100 à la fin de l'année